

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 14 mai 2019 à 19h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de la mairesse, Madame Sonia Fontaine.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
Robert Kennedy – district #2
Vicky Cloutier – district #3
Patrick Beauchamp – district #4
Barbara Legault – district #5
Tony Victor – district #6

La directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux des 9 et 28 avril 2019
- 3.- Adoption des comptes à payer au 30 avril 2019

ADMINISTRATION

- 4.- Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat/adoption

LOISIRS

- 5.- Liste des employés syndiqués engagés pour la saison estivale 2019/adoption

VOIRIE

- 6.- Demande au Ministère des Transports du Québec/rehaussement de la Montée de la Baie
- 7.- Travaux de pavage 2019 (Phase I) – Diverses rues/adoption de la soumission
- 8.- Travaux de pavage 2019 (Phase I) – Rue de la Plage, 17^e et 24^e Avenue et 21^e Rue/honoraires professionnels/préparation des plans et devis et surveillance des travaux/autorisation de paiement et mandat
- 9.- Travaux de pavage 2019 (Phase II) – 15^e Avenue et boulevard Proulx/préparation des plans et devis/mandat
- 10.- Travaux d'aqueduc, de drainage et réfection de chaussée – 38^e Rue (entre la 59^e et la 60^e Avenue)/préparation des plans et devis/autorisation de paiement
- 11.- Travaux de remplacement des pompes et autres travaux connexes – Station de pompage Giroux (1012, rue Simonne)/études préliminaires/autorisation de paiement

SÉCURITÉ

- 12.- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)/entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile/autorisation de signature

050

- 13.- Réponses aux questions de la séance précédente
- 14.- Communication de la mairesse
- 15.- Communication des conseillers
- 16.- Période de questions
- 17.- Levée de la séance

19-05-073 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Tony Victor

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-05-074 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 9 ET 28 AVRIL 2019

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE les procès-verbaux des 9 et 28 avril 2019 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-05-075 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2019

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du fonds d'administration présentés sur la liste établie au 30 avril 2019 au montant de 186 881,25 \$. Les dépenses inscrites à la liste des paiements du 30 avril 2019 au montant de 615 580,45 \$ incluant les dépenses autorisées, en vertu du règlement 405-02, sont approuvées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-05-076 PROCÉDURE PORTANT SUR LA RÉCEPTION ET L'EXAMEN DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ADJUDICATION OU L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QUE cette procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'attribution d'un contrat soit adoptée, telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LISTE DES EMPLOYÉS SYNDIQUÉS ENGAGÉS POUR LA SAISON ESTIVALE 2019/ADOPTION

19-05-077

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Robert Kennedy

QUE la liste des employés syndiqués engagés pour la saison estivale 2019, soit adoptée, à savoir:

Employé temporaire – À compter du ou vers le 1^{er} avril 2019

Aide préposé à la voirie, aux loisirs
et à l'entretien : Marc Lajoie

Employés saisonniers – À compter du ou vers le 13 mai 2019

Préposé à l'entretien des parcs : Mario Brisebois

Préposé à la voirie : Marc St-Amant

Préposée à l'entretien des bâtiments : Johanne Themens

Personnes salariées étudiantes

CAMP DE JOUR – À compter du 17 juin 2019

Éducatrices spécialisées : Cathy Gosselin
Myriam Morin

Coordonnatrice : Sabrina Lauzon Turpin

Animateurs et service de garde : Karolane Lauzon Turpin
Alexandre Trudel
Mélinda Demers
Charles Sénécal
Andréanne Riel
Bianca Dantas Trotter
Oliver Corso Demers
Ariane Frappier
Éloi Sévigny
Virginie Jasmin
Leia Scott
Camille Trudel
Anais Lapensée D'amour
Sandrine Sévigny
René Marc Boudreau
Shannie Bisson
Sylvain Vachon
Amélie Gauthier
Pénélope Sansregret
Maude Gauthier
Alex Champagne
Océanne Lepage
Océanne Lorrain

PISCINE – À compter du 21 juin 2019

Responsable aquatique :	Benjamin Tremblay
Assistant responsable aquatique :	Pablo Ciavarella
Surveillants/sauveteurs :	Ismaël Chakir Rosanne Trépanier Laurie-Anne Bossé Émilie Boulet Claude-Sophie Charron Émily Marcotte

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-05-078

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC/REHAUSSEMENT DE LA MONTÉE DE LA BAIE

CONSIDÉRANT QUE des crues printanières importantes ont eu lieu sur le territoire de la Municipalité en 2017 et 2019;

CONSIDÉRANT QUE notre territoire est enclavé, entre autres, par la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac et que nous n'avons que quatre (4) rues collectrices qui nous permettent d'entrer et de sortir du territoire, soit la 13^e Avenue, 48^e Avenue, 59^e Avenue ainsi que la Montée de la Baie;

CONSIDÉRANT QU'en période de crue importante, trois (3) des quatre (4) rues collectrices sont inondées et fermées à la circulation, et ce, à la hauteur de Saint-Joseph-du-Lac;

CONSIDÉRANT QUE ces fermetures temporaires obligent tous les citoyens, les transports scolaires et collectifs et les services d'urgence à transiter par la 59^e Avenue, qui est la seule rue collectrice non inondée;

CONSIDÉRANT QU'en cas d'évacuation majeure, tous les citoyens devront se diriger vers la seule et unique sortie, ce qui engendrerait un chaos et compromettrait leur sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la Montée de la Baie est la dernière rue collectrice à être inondée et que celle-ci est sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil souhaitent rehausser le tronçon de la Montée de la Baie, de façon à éviter qu'elle soit inondée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Tony Victor
Et APPUYÉ par Vicky Cloutier

QUE le Conseil municipal de Pointe-Calumet demande au Ministère des Transports du Québec de procéder au rehaussement du tronçon inondé de la Montée de la Baie, et ce, afin d'éviter de futures inondations, de fermetures et, par le fait même, d'augmenter la sécurité du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE PAVAGE 2019 (PHASE I) – DIVERSES RUES/ADOPTION DE LA SOUMISSION

19-05-079

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions par appel d'offres public, pour des travaux de pavage 2019 (Phase I) – Diverses rues;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions reçues se lisent comme suit :

Uniroc Construction inc.	199 981,31 \$
LEGD Inc.	220 546,42 \$
Constructions Anor (1992) Inc.	222 372,00 \$
Pavages Multipro Inc.	227 342,25 \$

CONSIDÉRANT QUE la soumission de la firme Uniroc Construction inc, s'est avérée la plus basse conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

QUE la soumission de la firme Uniroc Construction inc., au montant de 199 981,31\$ incluant les taxes, pour les travaux de pavage 2019 (Phase I) – Diverses rues, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-05-080

TRAVAUX DE PAVAGE 2019 (PHASE I) – RUE DE LA PLAGE, 17^E ET 24^E AVENUE ET 21^E RUE/HONORAIRES PROFESSIONNELS/PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX/AUTORISATION DE PAIEMENT ET MANDAT

Il est PROPOSÉ par Robert Kennedy
Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'AUTORISER le paiement au montant de 8 048,26 \$ (taxes incluses), à la firme Groupe Civitas Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux de pavage 2019 (Phase I) – Rue de la Plage, 17^e et 24^e Avenue et 21^e Rue (factures #150286 – 2 414,48\$ et #150292 – 5 633,78\$).

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels datée du 2 mai 2019 de la firme Groupe Civitas Inc., pour la surveillance des travaux, dans le cadre des travaux de pavage 2019 (Phase I) – Rue de la Plage, 17^e et 24^e Avenue et 21^e Rue, pour un montant forfaitaire de 8 800 \$ (taxes en sus).

La présente dépense est assumée par le règlement d'emprunt 461-15, dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018, afin d'atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE PAVAGE 2019 (PHASE II) – 15^E AVENUE ET BOULEVARD PROULX/PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/MANDAT

19-05-081

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Tony Victor

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels datée du 2 mai 2019 de la firme Groupe Civitas Inc., pour la préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux de pavage 2019 (Phase II) – 15^e Avenue et boulevard Proulx, pour un montant forfaitaire de 5 750 \$ (taxes en sus).

La présente dépense est assumée par le règlement d'emprunt 461-15, dans le cadre du programme de travaux TECQ 2014-2018, afin d'atteindre le seuil minimal d'immobilisation en infrastructures municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-05-082

TRAVAUX D'AQUEDUC, DE DRAINAGE ET RÉFECTION DE CHAUSSÉE – 38^E RUE (ENTRE LA 59^E ET LA 60^E AVENUE)/PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Tony Victor

D'AUTORISER le paiement au montant de 12 072,38 \$ (taxes incluses), à la firme Groupe Civitas Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis, dans le cadre des travaux d'aqueduc, de drainage et réfection de chaussée – 38^e Rue (entre la 59^e et la 60^e Avenue) (factures #150287 – 4 828,95\$ et #150294 – 7 243,43\$).

La présente dépense est assumée par une appropriation de surplus accumulé affecté au remboursement des dépenses pour les travaux reliés au réseau d'aqueduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-05-083

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES POMPES ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES – STATION DE POMPAGE GIROUX (1012, RUE SIMONNE)/ÉTUDES PRÉLIMINAIRES/AUTORISATION DE PAIEMENT

Il est PROPOSÉ par Barbara Legault
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

D'AUTORISER le paiement au montant de 2 242,01 \$ (taxes incluses), à la firme Groupe Civitas Inc., lequel représente les honoraires professionnels pour les études préliminaires, dans le cadre des travaux de remplacement des pompes et autres travaux connexes – Station de pompage Giroux (1012, rue Simonne).

La présente dépense est assumée par une appropriation de surplus accumulé affecté au remboursement des dépenses pour les travaux reliés aux égouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)/ENTENTE
RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE INTER-
MUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE/AUTORISATION DE
SIGNATURE

19-05-084

Il est PROPOSÉ par Patrick Beauchamp
Et APPUYÉ par Tony Victor

D'AUTORISER la mairesse et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Pointe-Calumet, l'entente de la Communauté métropolitaine de Montréal, relative à l'établissement d'un plan d'entraide intermunicipale en matière de sécurité civile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

COMMUNICATION DE LA MAIRESSE

COMMUNICATION DES CONSEILLERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

19-05-085

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Vicky Cloutier
Et APPUYÉ par Barbara Legault

QU'À 19h50, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, mairesse

CHANTAL PILON, directrice générale